

OBJET : ÉLECTION D'UN NOUVEAU VICE-PRÉSIDENT

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le mardi 10 octobre 2023 s'est réuni à Montbrison à 19 heures 30 le mardi 17 octobre 2023, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20231017-20231017_CC_D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/10/2023

Publication : 26/10/2023



Présents : Marc ARCHER, René AVRIL, Gérard BAROU, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Christèle BERTHEAS, Christine BERTIN, Jean-Marc BEYSSAC, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Stéphanie BOUCHARD, Jean-Pierre BRAT, Sylvain BROSSETTE, Vivien BROUILLAT, Hervé BRU, David BUISSON, Martine CHARLES, Pierre-François CHAUT, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Simone CHRISTIN-LAFOND, Pierre CONTRINO, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUMAS, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, André GACHET, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Agnès GUITAY, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Jean-René JOANDEL, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Cécile MARRIETTE, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, David MURE, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Marie-Gabrielle PFISTER, Christophe POCHON, Patrice POTONNIER, Ghyslaine POYET, Frédéric PUGNET, Robert REGEFFE, Michel ROBIN, Pascal ROCHE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET

Absents remplacés : Pierre BARTHELEMY par Jean-Marc BEYSSAC, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Evelyne CHOUVIER par David MURE, Bertrand DAVAL par Patrice POTONNIER, André GAY par Christèle BERTHEAS, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Monique REY par Agnès GUITAY, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : André BARTHELEMY à Dominique GUILLIN, Abderrahim BENTAYEB à Cindy GIARDINA, Christophe BRETTON à Pierre VERDIER,

Annick BRUNEL à Christian SOULIER , Jean-Baptiste CHOSSY à Olivier JOLY , Béatrice DAUPHIN à René FRANÇON , Jean-Marc DUFIX à Pierre GIRAUD , Marie-Thérèse GAGNAIRE à Jean Marc GRANGE , Flora GAUTIER à Pascale PELOUX , Martine GRIVILLERS à Jean-Paul FORESTIER , Nathalie LE GALL à Ghyslaine POYET , Gilbert LORENZI à Alain LAURENDON , Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET , Nicole PINEY à Yves MARTIN , Frédérique SERET à Patrice POTONNIER , Carole TAVITIAN à François MATHEVET , Stéphane VILLARD à Martine CHARLES

Absents : Christiane BRUN-JARRY, Julien DEGOUT, Gérard PEYCELON

Secrétaire de séance : Yves MARTIN

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	108
Nombre de membres suppléés :	8
Nombre de pouvoirs :	17
Nombre de membres absents :	3
Nombre de votants :	125

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°224/2019 en date du 20 octobre 2020 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu la délibération portant sur les élections des vice-présidents en date du conseil du 11 juillet 2020,

Vu la démission de M. Pierre-Jean ROCHETTE en date du 28/09/2023,

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus au scrutin uninominal ;

Il est procédé au remplacement du 4ème vice-président par vote électronique et mode de scrutin secret.

Election du 4ème vice-président :

A la suite de l'appel à candidatures, le Président donne la parole aux intéressés s'ils le souhaitent. Sont candidats :

- Robert REGEFFE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de votants :	125
- Nombre de suffrages déclarés blancs / nuls :	7
- Nombres d'abstentions :	12
- Nombre de suffrages exprimés :	106
- Majorité absolue :	54

Ont obtenu :

- Robert REGEFFE : 84 voix
- Christiane BRUN-JARRY : 11 voix
- Marc ARCHER : 2 voix
- Roland BONNEFOI : 1 voix
- Thierry CHAVAREN : 1 voix
- Bernard COUTANSON : 1 voix
- Thierry DEVILLE : 1 voix
- Daniel DUBOST : 1 voix
- Joël EPINAT : 1 voix
- Alban FONTENILLE : 1 voix
- Hervé BEAL : 1 voix
- Thierry MISSONNIER : 1 voix

Monsieur Robert REGEFFE est élu 4^{ème} vice-président au 1^{er} tour à la majorité absolue des suffrages exprimés.

La présente délibération sera transmise à la Sous-Préfecture de Montbrison.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 17 octobre 2023
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance,